et les artistes eux-mêmes avaient mis la dernière | de papier qui exhalait un parsum sunèbre. main à leurs œuvres.

Lantara, en moins de trois semaines, avait peint sur les panneaux du salon quatre vues admirables prises dans les environs mêmes du logis de Benserade et de Gerbier.

Les sujets de ces quatre ravissantes peintures étaient : la tour de Monthéri, le grand aqueduc d'Arcueil, les halliers de la Croix de Berny, le coteau de la Tombe-Isoiré.

Jamais l'artiste ne s'était élevé à une si haute perfection, jamais il n'avait reproduit peut-être avec autant de bonheur la poésie de ces monuments gothiques jetés au milieu d'une nature toujours jeune et toujours verdoyante, dans des paysages enchanteurs.

Gerbier prit possession du Pavillon de M. de Benserade, dans les derniers jonrs du mois d'août 1778, et le premier objet qui frappa ses regards en mettant le pied dans ses salons, dont il avait reapecté les mystérieux embellissements, sut les quatre chefs-d'œuvre de Lantara, avec cette dédicace, qui se ressentait plus de Sparte que d'Athènes :

LE PRINTRE LANTARA

L'AVOCAT GERBIER,

Août, 1775.

Puis par une ingénieuse parabole picturale, l'artiste avait crayonné sur les montants d'un trumeau place entre les deux croisées deux colonnes : sur la première étaient inscrites les vingt-quatre grandes causes plaidées et gagnées par Gerbier. Ces mots étaient écrits au-dessus : pour le monde. La seconde colonne n'était autre chose que le Pilier des pauvres platdeurs de la grand'Salle, et sur ce pilier était inscrite la date du " 27 avril 1778," jour où Gerbier plaidait à la grand'chambre pour Lantara. simples mots étaient également écrits au dessus du Pilier des consultations : pour le ciel.

La date de la reconnaissance était ainsi magnifiquement payée, et les pleurs de joie du grand orateur, du grand avocat, reconcilièrent son âme avec l'humanité, oublieuse et perverse.

L'artiste s'était dérobé aux remerciments de M. Gerbier, et celui ci, malgré toutes les recherches qu'il fit faire ne put parvenir à retrouver le peintre. Lantara portait son domicile et sa patrie dans sa boîte à couleurs, comme les poëtes du moyen age portaient leurs destins et leur fortune suspendus à la corde de leur harpe. Citoyen du monde, l'artiste cachait à ses amis aussi bien qu'à ses ennemis son génie, sa misère et ses désespoirs.

Quatre mois après les faits que nous venons de raconter, un homme pauvrement vêtu se presentait à l'hôtel de M. Gerbier, rue des Saints-Pères, et demandait avec instance la saveur d'être introduit sur le champ auprès du célèbre avocat.

Après de longs colloques, les domestiques finirent par le laisser pénétrer dans le cabinet de M. Gerbier, car l'insistance de cet homme pour parler au maître du logis avait quelque chose d'insolite et de solennel tout à la fois.

L'avocat le déplia, et lut ces lignes, tracées d'une main tremblante :

- " Je recommande à M. Gerbier ma sœur, infirme et sans pain, d Montargis, et mon ami Claude Coquillard, écrivain dans la Grand'Salle du Palais-de-Justice à Paris.
- " Ecrit à l'hôpital de la Charité, le 22 décembre 1778, à quatre heures et demie du soir.

" Signé Lantara."

- M. Gerbier contempla le papier avec des yeux pleins de larmes pendant quelques instants, puis, dit en hesitant : - A l'hôpital ! et Lantara? -Est mort il y a une heure, repartit l'homme en sanglottant (1).
- Vous êtes l'ami qu'il me recommande, vous êtes Claude Coquillard? - Oui, Monsieur.
- J'accepte le testament de Lantara dans toute sa teneure; revenez me voir.

Claude Coquillard s'éloigna,

Le testament d'Eudamidas venait encore de recevoir une sublime application.

Quelques années plus tard, le grand orateur, le lumineux avocat, le digne héritier de Gille Lemaître et de Cochin, descendait aussi dans la tombe, dépouillé non de sa gloire et de sa fortune, mais de ses illusions les plus chères et de ses affertions les plus intimes. Gerbier mourait ulcere, desespéré, emportant au cercueil l'expérience de ce que vaut la gloire et la popularité comme l'artisto éminent dont il avait été sur le bord de sa propre sosse l'exécuteur testamentaire.

(Le Droit.)

Les ouvrages de Lantara sont rares et recherchés, et il n'y a guéres que les principaux cabinets de l'Europe qui possedent deux ou trois de ses tableaux ou de ses dessins. Dans mon enfance, vers 1807, j'ai vu chez M. Joret, maire de Choisy-le-Roi, quatre superbes dessins de Lantara, probablement les derniers qu'il composa. A la mort de M. Joret, il est à craindre que ces quatre chefs-d'œuvre ne soient tombées entre des mains ignorantes ou sordides.

BIBLIOGRAPHIE.

LES PAMPHLETS

Thomas Carlyle.

LATTER-DAY PAMPLETS.

 The Present Time.—II. Model Prisons.—III. Downing Street.—IV. New Downing Street.—V. Stump-Orator.—VI. Parliaments.— London, Chapman and Hall. 1850.

(Suite.)

A l'heure qu'il est, c'est au peuple que la souverainelé appartient. On s'est entendu à cet égard, et en conséquence la science politique se réduit à

de solennel tout à la fois.

(1) Entré à l'hôpital de la Charité à midi, à la date que nous indiquons, Lantara y moutut le même jour, à six heure du soir.